

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N°876 du 29 Avril 2006

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

NOUVELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE : UN AIR CONNU

L'industrie a besoin de liberté. A-t-elle besoin d'une politique ?

Jacques CHIRAC a présenté la « Nouvelle Politique Industrielle » : six projets industriels majeurs. Je voudrais d'abord saluer comme il convient la hauteur de vue de notre Président. Alors que de vulgaires esprits ne cessent de pleurer sur le déclin de la France, alors que des gens mal intentionnés font de notre pays le champion du chômage, des déficits, des dettes et de la faillite des entreprises, Jacques CHIRAC montre la voie. « Une dynamique nouvelle est lancée ». S'écartant heureusement des autres pays, « la France fait le choix de la science, de l'innovation et de l'industrie ». Depuis BOSSUET on n'avait jamais entendu si brillante oraison funèbre ; le Faucon de l'Elysée est à l'économie française ce que l'Aigle de Meaux a été à Madame.

Je me suis ensuite avisé que Jacques CHIRAC veut réaliser aujourd'hui ce que personne n'a réussi jusque là : « inventer les procédés, les applications et les produits de demain ». Jadis les pères de la planification française s'y étaient essayés. Pierre Massé avait défini le plan comme « l'anti-hasard » : le planificateur garde l'économie à l'abri de l'incertitude, il annonce, prépare et gère le futur. Hélas, il a fallu déchanter. Aucun des quelque douze plans successifs préparés par notre « Commissariat » (un relent d'économie policière sans doute) n'a été mené à son terme, et la planification française est devenue « décorative », comme disait Daniel Villey. Faut-il s'étonner de cet échec ? Il est évidemment de même nature que celui qu'a connu la planification impérative des Soviets puisqu'il participait de la même « présomption fatale » (Hayek) : éliminer l'incertitude du futur, construire un futur imaginaire à partir de schémas pré-établis, alors que la vie économique, et la vie tout court, est faite « d'incertitude radicale », car il y a des éléments du futur que l'on ne peut même pas imaginer. Ainsi s'accorde-t-on pour dire que nous n'avons pratiquement aucune chance de connaître plus de 20% des produits qui se vendront et s'achèteront dans trente ans d'ici. La raison fondamentale de cette incertitude est le comportement des êtres humains : ils ne refont jamais les mêmes choix, parce qu'ils les éclairent sans cesse des leçons de leur expérience. De plus, l'homme est créatif, inventif, et trouve des formules inattendues. Les planificateurs ne pourraient fixer leur futur qu'en éliminant le pouvoir de choix, le marché, et encore mieux en éliminant l'homme et sa créativité. Mais évidemment il appartient à quelques esprits supérieurs (et sur ce terrain le personnage de Jacques CHIRAC est dominant) de se croire plus avertis que les autres ; au demeurant ne sont-ils pas guidés par l'obsession de l'intérêt général, dont eux seuls connaissent la nature concrète ? Quos vult perdere...

J'ai encore regardé dans le détail comment fonctionnait ce « pari sur l'innovation ». D'abord, il s'agit, évidemment, de mettre notre argent de contribuable à la disposition d'un nouveau « machin », l'Agence de l'innovation industrielle » (AII) : elle dispose aujourd'hui de 1,7 milliards d'euros qui seront 2 milliards à partir de la prochaine loi de finances. En France tout commence par des impôts. Ensuite, cette AII va sélectionner les fameux projets qui donnent la clé du futur. Pour l'instant, c'est le projet de « Google européen », appelé Quaero qui reçoit l'aide la plus importante, 250 millions (16% du total). Il n'en faut pas moins pour contester le monopole acquis par le sale impérialiste américain qui remet en cause notre exception culturelle. On notera avec intérêt la place des industries agricoles, puisque la Bio Hub reçoit 96 millions, et l'acharnement sur les voies du TGV (que nous n'avons jamais réussi à vendre) avec le Néoval de Siemens. D'autres projets ne sont que des récupérations d'innovations déjà existantes, comme le Homes de Schneider (régulation thermique des appartements), le VHD de Peugeot (véhicule hybride diesel, mais on y adjoint un peu

de carburant « naturel » pour aider les paysans). Evidemment, le choix de ces projets n'a été fondé sur aucune étude de marché : on ne sait pas ce que les concurrents du monde entier sont capables d'offrir dans ces secteurs, on ne sait pas davantage ce que les consommateurs souhaiteront réellement : on achètera français. Ainsi, comme toujours, ce plan sera-t-il une « ardente obligation ». Et si les gens ne se sentent pas obligés, va-t-on les obliger « ardemment » (disait Gaston Leduc) ?

J'aurais pu être rassuré par quelques autres aspects de ce montage : ne se fait-il pas en partenariat avec de grandes industries françaises et allemandes ? De grands patrons n'ont-ils pas établi la liste des priorités ? C'est alors que j'ai retrouvé soudainement mes souvenirs de jeunesse. « Mais bon sang, c'est vrai ! » : comme Maigret ou Poirot j'ai vu l'évidence. Jacques CHIRAC vient de ressortir des cartons le « plan des directeurs » : un système inventé il y a soixante ans par la République Démocratique Allemande (la bien nommée), où les dirigeants du Parti avaient abandonné la voie politique et le vote du peuple pour se tourner vers les grands directeurs des grands kombinateurs allemands : la technocratie au service du pouvoir, la science et la technique au service de l'intérêt national, le « nouvel Etat industriel » imaginé par le génial Galbraith.

Nous y voici donc : des fonds publics répartis suivant des critères « scientifiques » à ceux qui nous guideront dans le futur, et par-dessus tout cela, la certitude de créer « des dizaines de milliers d'emplois », de garantir le « développement durable ». Rassurez-vous donc, braves gens. Vous qui pensiez à tort que la France a besoin de liberté, de concurrence et d'innovation responsable par des entrepreneurs libérés de la fiscalité et de la réglementation, vous n'aviez rien compris de ce qu'est le futur : c'est le fameux capitalisme d'Etat, qui a toujours la tare d'être capitaliste (puisque'il y a des entreprises « privées » dans le circuit) mais la vertu d'être d'Etat, à grands coups de subventions, de technocratie et d'un peu de corruption. Vive le plan des directeurs ! Vive l'AII !

Jacques Garelo

Conjoncture

COMMERCE MONDIAL : PLUS DE 10 000 MILLIARDS DE DOLLARS

Record battu : jamais le niveau du commerce mondial n'a été aussi élevé. Il poursuit sa progression et a encore augmenté de 6% en 2005, dépassant les 10 000 milliards de dollars. C'est le signe que la mondialisation se poursuit et s'intensifie, avec tous ses effets bénéfiques sur la croissance et le développement, en particulier en Asie. On ne peut que s'en féliciter. Mais les forces politiques sont aussi à l'œuvre et les tentations protectionnistes ne sont pas rares, et pas seulement en France, comme le montre le cycle de Doha au sein de l'OMC.

Hausse de 6% des échanges en 2005

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient de publier les chiffres des échanges mondiaux pour 2005 (« Statistiques du commerce mondial ») et les prévisions pour 2006. Le commerce international a franchi la barre symbolique des 10 000 milliards de dollars (8 273 milliards d'euros) pour les seules marchandises (agriculture et industrie, donc sans même compter les services).

Certes, on observe un léger ralentissement, en particulier dans l'Union Européenne, qui reste à la traîne en termes de croissance. Les échanges mondiaux en valeur ont progressé de 13% en 2005, contre 21% en 2004, et en termes réels, c'est-à-dire en volume (inflation déduite) de 6% en 2005 et de 9% en 2004. Ce qui est intéressant, c'est que dans tous les cas cette croissance des échanges est à peu près du double de la croissance économique, ce qui signifie que chaque pays exporte (et importe) une part croissante de son produit intérieur brut : l'interpénétration des économies s'accroît. La hausse des échanges en 2005 est de toutes façons supérieure à la moyenne des dix dernières années : elle reste donc soutenue.

Pour 2006, la progression devrait se poursuivre, et l'OMC anticipe une hausse en volume de 7% des échanges, en légère accélération sur 2005, ce qui est bon pour la croissance économique. Quant aux services, qui s'ajoutent aux mouvements de marchandises, ils sont eux aussi en hausse rapide (11% en valeur en 2005) et ils atteignent les 2 400 milliards de dollars, qu'il faut rajouter aux 10 000 milliards de dollars des marchandises.

Le libre-commerce soutient l'activité

Pour les seules marchandises, le principal exportateur reste l'Allemagne, avec 9,3% du commerce mondial, suivie par les Etats-Unis, avec 8,7% (la différence étant que les Etats-Unis sont premiers pour les importations, avec 16,1% des importations mondiales, contre 7,2% pour l'Allemagne, seconde). C'est dire que, contrairement à ce que l'on affirme parfois un peu vite, les Etats-Unis sont loin d'avoir perdu la main et de jouer un rôle mineur dans les échanges mondiaux : leurs exportations ont progressé plus vite que la moyenne mondiale.

On notera la belle troisième place de la Chine, avec 7,3% des exportations et 6,1% des importations, puis la quatrième place du Japon, avec 5,7% des exportations et 4,8% des importations. Pour sa part, la France est cinquième, avec 4,4% des exportations et 4,6% des importations. On remarque ensuite les Pays-Bas, puis le Royaume-Uni, l'Italie, la Canada et la Belgique dans les dix premiers.

Cette croissance rapide des échanges internationaux est pour beaucoup dans le maintien d'une croissance économique élevée sur le plan mondial : les échanges extérieurs constituent un facteur explicatif majeur du développement et le commerce est la meilleure forme d'aide vis-à-vis du tiers-monde. Importer permet de se procurer équipements ou matières premières dont on a besoin pour la croissance, et exporter vers l'étranger permet d'écouler l'offre ainsi produite. La grande différence entre la crise de 1929 et des années trente et la crise que l'on a observée au moment de chocs pétroliers, c'est que dans les années trente, chacun s'est réfugié derrière ses frontières, en raison du protectionnisme, ce qui a peu à peu détruit la croissance, alors que depuis trente ans, les échanges internationaux ne cessent de progresser, constituant un facteur majeur de la croissance et du développement.

Les tentations protectionnistes n'ont pas disparu

On en trouve une nouvelle preuve dans le rapport qu'a publié le même jour la Banque asiatique de développement sur les 43 pays d'Asie. Ce qui frappe, c'est la corrélation qui existe dans cette région entre l'acceptation du libre-échange, et donc le développement du commerce international, et la croissance économique. En 2006, la croissance du PIB devrait être de 7,2% en moyenne dans la région Asie, dont 9,5% en Chine et 7,6% en Inde. Sans la liberté des échanges, jamais ces pays n'auraient connu un développement aussi spectaculaire. L'Asie a dégagé en 2005 un excédent commercial de 192 milliards ! Par contraste, les pays plus protectionnistes d'Afrique connaissent une moindre croissance des échanges et donc une moindre croissance tout court.

La mondialisation est-elle donc sans nuages ? Pas tout à fait, car tout le monde n'accepte pas de jouer le jeu, efficace, mais exigeant, de la liberté des échanges. On voit très bien, à l'occasion des négociations qui se poursuivent au sein de l'OMC, en vue du cycle de Doha, que certains freinent le plus possible. Les pays riches restent protectionnistes sur le plan agricole, l'Europe bien sûr, mais aussi les Etats-Unis et le Japon. Cela prive les pays pauvres de débouchés importants et constitue une concurrence déloyale à leur égard.

D'autre part, certains pays pauvres refusent eux aussi de jouer le jeu du libre échange et se montrent assez protectionnistes sur le plan industriel reprenant la vieille thèse, pourtant démentie par les faits, du nécessaire protectionnisme pour protéger les « industries dans l'enfance ». La réalité est évidemment inverse et aucun pays ne s'est jamais développé en fermant ses frontières. Quant à la France, elle refuse traditionnellement le libre échange pour l'agriculture, mais aussi pour la culture. Elle va plus loin maintenant en invoquant le « patriotisme économique ».

Il y a longtemps que la crise économique est terminée sur le plan mondial, sauf dans la vieille Europe et dans la partie protectionniste du tiers-monde. Partout ailleurs, la croissance est forte. Cette croissance vient largement du dynamisme des échanges mondiaux. Céder à la tentation protectionniste, c'est clairement à terme remettre en cause ce dynamisme de l'économie mondiale. C'est vers plus de libre-échange et de mondialisation qu'il faut au contraire aller pour garder à l'économie mondiale tout le dynamisme dont elle a besoin pour absorber les chocs qu'elle subit, notamment avec l'énergie et les matières premières.

CHAVEZ : LA REVOLUTION EST EN MARCHE

Il nous faut revenir une nouvelle fois sur ce qui se passe au Venezuela, car la marxisation du pays est en marche et cela nous semble d'une importance considérable pour toute la région : on l'a bien vu il y a peu avec les élections en Bolivie. Pendant ce temps, CASTRO encaisse les dividendes et les perspectives de libéralisation et de développement d'une partie de l'Amérique Latine s'éloignent. Ces pays marxistes refusent en particulier la vaste zone de libre-échange des Amériques proposée par G.W.BUSH. Quel contraste avec l'Asie dont nous parlons par ailleurs dans notre article de conjoncture.

La situation s'est d'abord dégradée dans le secteur pétrolier. Les multinationales du pétrole se sont vu imposer peu à peu des règles de plus en plus strictes. Depuis le 1^{er} janvier, la plupart d'entre elles ont dû accepter les nouveaux contrats imposés par le régime, système appliqué depuis le 1^{er} avril. Seule l'Américaine Exxon Mobil a refusé et a préféré partir. Pour les autres, les anciens accords de concession ont été remplacés par des accords d'association, avec de nouvelles structures juridiques dans lesquelles l'entreprise nationale est obligatoirement majoritaire (60% minimum) : on sait ce que cela signifie. Pour l'instant, Total et ENI essaient de résister, mais du coup le régime a pris le contrôle des champs pétroliers exploités par ces deux compagnies : la manière douce on le voit.

Les nouvelles sociétés mixtes devront payer 30% de royalties (au lieu de 1%) et 50% d'impôts (au lieu de 36%). Bref nationalisations et spoliations sont au rendez-vous. Le Figaro précise que les multinationales ne se font pas d'illusion : « Ce nouveau cadre contractuel implique une solide perte d'indépendance : au sein de ces accords d'association, elles ne seront plus maîtres à bord en ce qui concerne le choix de leurs fournisseurs, du management, de leurs budgets et même d'une partie de leurs investissements ». Nous voilà revenus aux plus beaux jours de l'OPEP triomphant des multinationales.

Mais cela n'est rien par rapport au reste. Comme le souligne Le Figaro « CHAVEZ met le pétrole au service de sa révolution ». Pour financer ses programmes sociaux, CHAVEZ a mis en place un fonds spécial, le Fonden, auquel l'entreprise pétrolière nationale et nationalisée contribue pour 100 millions de dollars par semaine... Et on s'étonne qu'avec de telles politiques (sans parler de l'Iran) le prix du pétrole soit élevé ! Le Figaro a d'ailleurs, sous la plume de son envoyée spéciale, une drôle de façon de raconter l'aventure : « Hugo CHAVEZ l'avait promis : pour la première fois de l'histoire de son pays, les bénéfices du pétrole n'iront plus à une poignée d'oligarques, mais aux pauvres. Pour cela l'Etat doit revenir au centre de l'économie en impulsant la croissance, via un effort financier considérable ». On croirait lire un article de l'Humanité ! La journaliste du Figaro donne un coup de chapeau à CHAVEZ car la croissance a progressé ; elle ignore que c'est uniquement dû à la hausse du prix du pétrole, elle préfère attribuer cette « performance » à la dépense publique.

Enfin, l'enthousiasme de la journaliste du Figaro passe toutes les bornes quand elle en vient à parler de 13 milliards de dollars consacrés aux « programmes sociaux ». Ecoutons : « Soucieux de ne pas avoir à justifier le détail de ces opérations, dans un contexte de méfiance généralisée, les autorités ont organisé une progressive opacité des comptes publics, vidant de sens la notion de budget de l'Etat. Hugo CHAVEZ a mis en place l'année dernière une caisse, le FONDEN, dédiée exclusivement au financement des programmes sociaux. Dirigée par cinq personnes (dont les ministres de l'Energie, des Finances et de la Planification) qui se distinguent par leur loyauté au Président, ce fonds n'a aucun compte à rendre au parlement. Le président a fait voter une loi permettant le transfert sans autre forme de procès de 5 milliards de dollars de la banque centrale au titre des réserves de change excessives. Les ponctions vont se poursuivre ».

Ainsi le Venezuela subit-il une étatisation complète de l'économie, avec une planification la plus conforme au système soviétique. C'est la fin de l'état de droit, puisque le Parlement ne contrôle plus rien et que le pouvoir est détenu par un petit nombre de personnes. On apprend d'ailleurs que Caracas est devenue la ville au monde où il y a le plus de personnes tuées par armes à feu. La révolution est bien en marche. Qui saura l'arrêter ?

ASSURANCE SANTE « DE LUXE » : C'EST NON !

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que les syndicats (de salariés, mais aussi de médecins) obtiennent le retrait - au moins provisoire - du projet des AGF, intitulé « AGF Excellence santé » et rebaptisé « assurance santé de luxe ». Ce projet consistait, moyennant une cotisation évidemment volontaire de 12 000 euros, à proposer aux assurés une protection haut de gamme, avec une prévention accrue, des examens de santé, un accompagnement en cas de maladie et surtout un accès prioritaire à quelque 200 « sommités » médicales, triées sur le volet par un consultant, le professeur de médecine interne Pierre GODEAU.

Il n'y avait dans ce projet que la stricte application de la liberté des contrats. Cela ne remettait en rien en cause le monopole de la sécurité sociale, c'était une assurance complémentaire facultative, de la même façon que l'on peut par exemple avoir une retraite complémentaire si on le souhaite. Mais c'était compter sans le fait qu'en France, comme on le sait depuis TOCQUEVILLE, la passion de l'égalité l'emporte sur la liberté.

personne n'y aurait accès. Suivant cette logique, il faut évidemment s'empresse de supprimer les premières classes en avion, les restaurants trois étoiles et les hôtels de luxe, qui portent tout autant atteinte à l'égalité. On ne voit pourtant pas ce que cela enlevait aux.44 14.16 r Tfx u5(ut)-2(a)4(nt)-2()0 54 6

CE QUE COUTENT VRAIMENT NOS ELUS

C'est ce que la dernière Lettre de Contribuables Associés nous invite à découvrir. Et nous ne résistons pas à vous faire partager la joie (ou l'angoisse) de cette découverte.

Sur le thème général « trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts », Contribuables Associés chiffre le coût de nos élus. On rappelle d'abord que la France compte 577 députés, 331 sénateurs, mais aussi 2 040 conseillers régionaux, 4 054 conseillers généraux, 36 785 maires et surtout plus d'un demi million de conseillers municipaux. Cette « pléthore d'élus » a évidemment un coût. Certes, il faut bien que la démocratie fonctionne. Mais le Parlement a-t-il vraiment besoin de 819,8 millions d'euros (513,2 pour l'Assemblée nationale et 306,6 millions pour le Sénat) ? Et fallait-il que les élus augmentent leurs propres moyens de 9,3% depuis le début de la législature ?

Un député reçoit chaque mois une indemnité de base, des indemnités de frais de mandat et des crédits pour rémunérer ses collaborateurs, soit 21.833,66 euros (et les sénateurs 20.376,45) sans compter une subvention de 1 330,02 euros alloués par le Sénat au groupe politique de l'écu. Mais, ajoute Contribuables Associés, ce n'est pas tout : « A ces sommes s'ajoutent des facilités diverses : les parlementaires sont dispensés de payer une bonne partie de leurs appels téléphoniques et de leurs frais de courrier, voyagent gratuitement et bénéficient de prêts immobiliers à des taux qui défient toute concurrence. Ils ne sont en outre imposés que sur le quart de leurs indemnités de base et jouissent d'un système de retraite très avantageux, en particulier pour les élus issus de la fonction publique ». De la sorte, quand les élus votent de nouveaux impôts, cela ne s'applique que très partiellement à eux. S'ils payaient les mêmes impôts que tout le monde, peut-être seraient-ils plus modérés en la matière.

Passons maintenant aux élus locaux, en signalant au passage que les parlementaires peuvent aussi avoir un mandat local et en être rémunérés, dans la limite d'un plafond de 7 989,51 euros.

Le maire d'une petite commune, qui a beaucoup de travail, est comparativement plutôt mal loti (623,94 euros pour une commune de moins de 500 habitants), mais celui d'une ville de plus de 100 000 habitants reçoit une indemnité de fonction de 5321,86 euros, à laquelle s'ajoutent des remboursements de frais divers votés par le conseil municipal qui « correspondent davantage à une allocation qu'à une véritable indemnité ». Mais une astuce très en vogue consiste à cumuler un mandat local avec la présidence ou la vice-présidence d'un syndicat intercommunal (certains ont près de 50 vice-présidents...). Le président d'une communauté d'agglomération de plus de 200 000 habitants reçoit ainsi 5 321,86 euros de plus.

On peut aussi songer à des postes de conseillers régionaux ou généraux, qui rapportent entre 1 468,10 et 2 569,18 selon la taille de la région. Mais on peut arrondir ses fins de mois avec une place au sein d'une commission permanente (10% de plus) ou un fauteuil de vice-président (40% de plus). Et un président de conseil général ou régional reçoit 5 321,86 euros, « avec la jouissance d'un appartement de fonction et d'une voiture avec chauffeur ».

Contribuables associés fait bien de souligner ce que beaucoup de Français ignorent. Et s'ils savaient, ils seraient déjà contre le cumul des mandats. Et probablement contre la multiplication des échelons administratifs, qui multiplie fonctionnaires et élus (on aurait pu ajouter les députés européens, sur lesquels il y aurait beaucoup à dire, en particulier quant à leur façon d'utiliser les fonds théoriquement réservés à la rémunération de leurs collaborateurs, sans parler des remboursements de frais sur allocations forfaitaires et non sur dépenses réelles, très pratiques surtout si l'on est logé par quelqu'un d'autre...).

Bien entendu, en dehors de ces coûts directs liés à leur mandat, nos élus nous coûtent surtout pour les dépenses qu'ils votent uniquement pour arroser leurs électeurs et se faire une clientèle, et par voie de conséquence pour les impôts qu'ils font ainsi supporter à tous les Français – et dont ils sont largement exonérés. Le coût principal des élus, ce sont les dépenses publiques qu'ils votent et les impôts qu'ils décident d'appliquer, sans en supporter le coût eux-mêmes.

CREATION DE 50 000 NOUVEAUX POSTES DANS L'EDUCATION

C'est une information stupéfiante qui a été diffusée par Europe 1, reprise par Le Figaro économie et confirmée par les trois principaux syndicats d'enseignants de l'école primaire. On sait que les directeurs d'écoles primaires sont en conflit depuis six ans avec le ministère, considérant que leurs charges sont trop lourdes et faisant une sorte de grève du zèle : par exemple ils ne communiquent pas au ministère les effectifs de leurs classes à la rentrée et ne répondent pas aux enquêtes de l'administration assurant une sorte de service minimum.

Or voilà que, tout d'un coup, à l'occasion des négociations entre le ministère et les syndicats, ceux-ci viennent d'obtenir du ministre la création de 50 000 emplois pour les assister dans leurs tâches administratives, et cela dès la rentrée 2006 ! Ce chiffre est faramineux, à rapprocher de la ridicule réduction de quelques milliers à peine du nombre de fonctionnaires pour 2006 dans le budget en cours : voilà qu'une seule mesure, passée pour l'instant quasi-inaperçue, remet totalement en cause la -bien faible- volonté de réduire les dépenses publiques.

Bien entendu, on expliquera qu'il ne s'agit pas de postes de fonctionnaires titulaires, au sens strict du terme, mais « d'emplois vie scolaire » (EVS) créés via les contrats d'avenir de Jean-Louis BORLOO : la belle différence ! Ce sont bien des emplois publics, même s'ils ne sont pas occupés par des titulaires à vie. Ils sont d'ailleurs financés à 10% par l'Education Nationale et à 90% par le ministère de la Cohésion sociale. Le syndicat SNUIPP indique que ce sont « des emplois à mi-temps rémunérés au SMIC horaire et principalement destinés à des personnes ayant des difficultés d'insertion ».

Les syndicats ont confirmé l'information et le ministère espère ainsi mettre fin à la grève : cela fait cher la reprise du travail : un coût de 50 000 emplois ! Selon la quatrième mesure du projet de protocole d'accord que négocient le ministère et les syndicats « le directeur (d'école) doit pouvoir bénéficier d'une assistance dans l'accomplissement de tâches matérielles et d'accueil liées au fonctionnement de l'école. Pour la rentrée 2006, il est proposé à toutes les écoles (il y a bien écrit toutes les écoles) le recrutement, à compter de septembre 2006, d'un emploi scolaire pour assister le directeur d'école dans l'accomplissement de tâches matérielles et d'accueil ».

Le ministère s'est paraît-il, selon Le Figaro, refusé à tout commentaire, précisant seulement qu'il « s'agirait de nouveaux emplois », ce qui a le mérite de la clarté. Et cela bien entendu sans que le Parlement n'ait été consulté, ni le budget officiellement modifié. Certes, « la façon dont les choses vont se mettre en place dépend de la suite des négociations », mais au ministère on confirme cependant qu'il « faut aller vite, tout doit être prêt pour la rentrée de septembre 2006 ». Le reste, du coup, passe au second plan (mais aura aussi son coût), comme la décharge d'un quart de service de temps de cours ou une augmentation de 20% de l'indemnité pour les directeurs d'écoles. Les syndicats attendent la confirmation officielle du ministère pour signer ce protocole, qui va bien au-delà de leurs espérances. Il est vrai que certains syndicats font déjà valoir qu'il s'agit d'emplois précaires et que l'Education Nationale devait aller plus loin, assurer la formation des jeunes ainsi embauchés, ainsi que leur avenir. On croit rêver...

Nous avons pourtant vérifié : l'information ne date pas du premier avril et elle n'a rien d'un poisson. D'ailleurs, la confirmation syndicale vaut tous les labels officiels, puisqu'en France la parole syndicale vaut plus que celle d'un ministre. Difficile de savoir ce dont on doit se désespérer le plus : le mensonge (on dit que les emplois publics diminuent, alors qu'ils explosent à nouveau), le mépris du Parlement, le mépris de nos engagements européens sur les déficits (car tout cela aura un coût), la soumission du pouvoir aux syndicats au moindre mouvement de grève. Certes, depuis le retrait du CPE, nous savons que tout est possible. Nous savons aussi que nous sommes en année préélectorale. Mais ici la réalité dépasse la fiction : 50 000 nouveaux postes ! La gauche en a rêvé, la droite l'a fait. Voilà qui augure bien de la lutte contre la hausse des déficits, des dépenses publiques et des impôts : on voit bien quelles sont les priorités de ce gouvernement, comme des précédents.

ESPAGNE : LA FIN DES « POSTES A VIE » DE FONCTIONNAIRES

Nous sommes tellement habitués en France à avoir une gauche marxiste et une droite étatiste que nous en oublions la règle habituelle à l'étranger : la droite est en général libérale, et la gauche est sur une ligne sociale-démocrate modérée, qui est souvent plus « libérale » que celle de la droite française. L'exemple de Tony BLAIR, même s'il est le plus significatif, n'est pas le seul. Le cas de l'Espagne est également intéressant et si, sur le plan des problèmes de société, il y a eu une évolution sensible de AZNAR à ZAPATERO, sur le plan économique, la gauche espagnole s'est bien gardée de remettre totalement en cause l'héritage AZNAR.

Elle n'hésite pas à s'attaquer, au moins partiellement, à la réforme de la fonction publique. Le gouvernement espagnol souhaite motiver ses fonctionnaires et pour cela il a préparé un avant-projet de loi. Selon le ministère des administrations publiques, « l'objectif est de rendre ce corps plus professionnel avec un fonctionnement plus proche de celui d'une entreprise privée ». Selon Le Monde, qui rapporte ces informations, l'idée centrale est basée sur « l'évaluation objective de l'accomplissement du travail ».

En particulier, le ministre des administrations publiques, Jordi SEVILLA, a assuré devant les députés que « la prétention d'obtenir un poste à vie » disparaîtra. C'est un peu différent de l'emploi à vie, qui pour l'instant n'est pas remis en cause pour les titulaires, mais c'est le poste à vie. En effet, dans le système actuel, un fonctionnaire ne change de poste qu'après une demande personnelle, un changement de domicile ou une enquête disciplinaire.

C'est cela qui va changer. Plus de postes à vie. Le ministère explique qu'il « ne s'agit pas tant de punir que de récompenser les employés qui travaillent bien ; l'objectif étant de rendre attractive la carrière de fonctionnaire, d'encourager l'esprit de carrière et l'idée de progression », au lieu de l'actuelle progression à l'ancienneté. Il y aurait désormais un salaire de base pour toutes les administrations publiques et chacune fixera « les rémunérations complémentaires en tenant compte de la difficulté technique du poste, de la progression de carrière, du degré de l'intérêt manifesté, de l'initiative et de l'effort ».

Les syndicats ont été associés au projet. Ils ont certes protesté pour le principe parce que les déclarations ministérielles donnaient l'impression que les fonctionnaires ne faisaient rien, mais ils ne sont pas opposés à la mesure. Ils demandent simplement des précisions sur les conditions d'évaluation et, dans un réflexe corporatiste habituel, veulent participer à ces évaluations. Mais il n'y aura pas de combat syndical contre le projet. Notons d'ailleurs que déjà aujourd'hui toutes les personnes employées dans les ministères et les régions ne sont pas des fonctionnaires ; 30% sont des employés, en partie à contrat à durée indéterminée. Mais si le nombre de contrats à durée déterminée est faible dans l'administration centrale (8%), il atteint 30% dans les administrations locales.

Bien entendu, ce n'est pas le grand soir libéral. Les socialistes espagnols restent des socialistes. Une réforme libérale supprimerait totalement le statut de la fonction publique et il n'y aurait plus que des contrats de droit privé. Mais c'est tout de même un changement symbolique : oser s'attaquer au statut de la fonction publique en mettant fin aux « postes à vie » dont les fonctionnaires se croient, comme en France, propriétaires.

AU SOMMAIRE DU N°876 :

EDITORIAL : Nouvelle politique industrielle : un air connu pp. 1-2

CONJONCTURE : Commerce mondial : plus de 10 000 milliards de dollars pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Chavez : la révolution est en marche p. 4 - Assurance santé de « luxe » : c'est non ! p. 5 - Ce que coûtent vraiment nos élus p. 6 - Création de 50 000 nouveaux postes dans l'éducation p. 7 - Espagne : La fin des « postes à vie » de fonctionnaires p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille